



Ecublens/VD, le 5 novembre 2006

Direction des écoles

**Aux membres de la Municipalité
et du Conseil Communal
d'Ecublens**

Affaire traitée par SL

Renouvellement du mobilier scolaire

Monsieur le Président, Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Membres de la Municipalité
et du Conseil Communal,

Suite à l'acceptation par les Autorités exécutives et législatives de la commune d'Ecublens du projet de renouvellement du mobilier scolaire présenté au printemps dernier, la Direction des écoles tenait à vous informer du déroulement des opérations qui viennent tout juste de se terminer.

Tout d'abord, les élèves et l'ensemble du corps enseignant s'associent à la direction des écoles pour remercier sincèrement les membres de la Municipalité et du Conseil Communal pour le remplacement du mobilier scolaire qui datait de plus de 35 ans. Si les conditions de travail dans l'établissement primaire et secondaire d'Ecublens pouvaient être considérées comme excellentes jusqu'à présent, elles sont aujourd'hui exceptionnelles, tant au niveau des bâtiments que de leur équipement, et ceci en grande partie grâce à vous. Nous pouvons vous assurer qu'il sera fait bon usage de ce nouvel outil de travail. Des consignes ont d'ores et déjà été données pour que tous les utilisateurs soient respectueux de ce mobilier et en prennent le plus grand soin.

Sachez ensuite que l'ancien mobilier a connu des fortunes diverses. Si les armoires ont passé à la casse, tant leur état était précaire, les chaises, les pupitres d'élèves et les bureaux des maîtres ont été envoyés dans différents pays. Quatre containers bondés, de près de 50 m³ chacun, ont respectivement été acheminés à destination du Togo, du Sénégal et de l'Albanie. Il est certain que ces meubles rendront le plus grand des services dans ces régions particulièrement défavorisées.

Route du Bois 6
Case postale 136
1024 Ecublens/VD

Tél. 021 695 11 11
Fax 021 695 11 17

eps.ecublens@dfj.vd.ch

www.ecoles-ecublens.ch

Comme vous pouvez aisément l'imaginer, ce projet d'envergure a nécessité un énorme investissement en termes de ressources humaines. Le soussigné avait à cœur ici de remercier nommément toutes les personnes qui ont participé activement à cette opération.

Mme Menétrey tout d'abord, adjointe administrative, qui m'a épaulé depuis une année avec toutes les compétences qu'on lui connaît. Inventaire des besoins, élaboration du projet, préparation du préavis, appel d'offres par la voie des marchés publics, commande, préparation du déménagement, et enfin le déménagement lui-même, elle a participé pleinement à l'ensemble du processus.

Les collaborateurs du Service des bâtiments sont parfois décriés et considérés comme des fonctionnaires au sens négatif du terme. Je tiens ici à relever le plaisir que j'ai eu à travailler avec des personnes qui n'ont compté ni leur temps, ni leurs forces, et il en fallait, et dont l'investissement fut plus que total durant une quinzaine de jours. Aidés de cinq jeunes auxiliaires tout à fait remarquables, Madame Hannelore Schek, ainsi que Messieurs Charles Anderegg, Thierry Andreoni, Daniel Caillet, Jean-Claude Diserens et René Porchet se sont mobilisés sans compter pour mener à bien ce déménagement dans les délais. Avec eux, la commune peut compter sur du personnel dévoué, efficace et de grande qualité et je tenais personnellement à ce que nos élus en soient informés et conscients.

Finalement, vous pourrez apprécier sur les panneaux préparés à votre intention le résultat de cette opération dont le coût devrait avoisiner les Fr. 685'000.—, soit près de Fr. 100'000.— en dessous du préavis voté, qui rappelons-le se montait à Fr. 780'000.—.

En vous réitérant nos plus chaleureux remerciements, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Membres de la Municipalité et du Conseil Communal, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



S. Lugon
Directeur des écoles

Vœu à la Municipalité

Dans le préavis n° 22/2006

Regroupement des services de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) des communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice par la création d'un SDIS intercommunal.

Je souhaite que l'imposition de la taxe pompier ne se fasse pas sur les étudiants de notre commune car, notre commune est la commune de l'ouest qui compte le plus d'étudiants.



Mehdi Lagger

Ecublens, le 10 novembre 2006

